

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

DATE DE LA CONVOCATION L'an Deux Mille vingt quatre et le 29 janvier à 19 heures 30
24/01/2024

DATE D’AFFICHAGE Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.
24/01/2024

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Joseph Bracco, Carlos Coelho, Frédéric Thomas, Cyril Durand, Fabrice Mermin, Nathalie Jacquier, Patrick Bastien, Benjamin Bou Aziz (pouvoir à Carlos Coelho)

Absent : Jean-Christophe Eichenlaub

Secrétaire de séance : Peggy Viola

DELIBERATION N°6 : Ouverture de crédits d’investissement par anticipation pour 2024

Afin de gérer au mieux les affaires courantes et de réaliser les investissements indispensables au bon fonctionnement des services, dont le besoin peut intervenir avant le vote du budget primitif pour 2024, il convient donc d'ouvrir les crédits d'investissement nécessaires. Il est proposé de porter cette ouverture anticipée de crédit d'investissement pour 2024 au maximum autorisé, soit 25 % des crédits d'investissement votés au titre de l'exercice 2023.

Ces ouvertures de crédits constituent des plafonds d’engagement de la collectivité, dans l’attente du vote du budget 2024, qui précisera les montants de l’exercice budgétaire et les projets financés.

	Crédits ouverts en 2023	Crédits anticipés 2024 (25% max de 2023)	
Crédits votés par chapitre		Montant	Article
10 – Dotations fonds divers et réserves	6 000 €	1 500 €	10226
Crédits votés par opération		Montant	Article
106 – Acquisition de matériel	27 000 €	6 750 €	2158
115 – régularisations foncières	8 000 €	2 000 €	2112
118 – Dénomination-numérotation de voies	1 500 €	375 €	2152
120 – Rénovation énergétique bâtiments	35 204 €	8 801 €	2135
43 – Voies et réseaux divers	93 434 €	23 358.50 €	21538
122 – Sécurisation du chemin du Cordelé	60 000 €	15 000 €	2151

Envoyé en préfecture le 07/02/2024

Reçu en préfecture le 07/02/2024

Publié le 07/02/2024



ID : 073-217301647-20240129-20240129_DELIB6-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise M. le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023, tel que présenté ci-dessus.

Fait à le MONTCEL, le 30/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Antoine HUYNH

La secrétaire de séance,
Peggy Viola